

Guide des déchets verts



CHANGEONS DE COLLECTE,
CHANGEONS DE COMPORTEMENT



**Service des Déchets ménagers
de la Communauté de Communes**



Édito

Depuis avril 2010, nous sommes inscrits dans une démarche de développement durable ainsi nous avons signé un **programme de prévention des déchets** pour 5 ans avec l'ADEME et le Conseil régional de Picardie.

L'objectif qui nous est fixé est de diminuer de 7 % les tonnages des déchets d'ici 2014.

C'est pour cela que nous avons décidé de réduire la fréquence de la collecte des déchets verts et donc d'amoindrir les tonnages ramassés en porte à porte.

Pour pallier ce changement, **il existe des solutions alternatives.** Parce que les végétaux peuvent facilement être réemployés chez soi, **la CCPOH met en place un plan de compostage.** Pour cela le service déchets ménagers de la communauté de communes tient à votre disposition des composteurs à prix très avantageux et vous accompagne dans cette démarche à travers ce guide.

Compostage, paillage, déchetterie... **des pratiques écologiques et économiques accessibles par tous.**

Toutefois, pour ceux d'entre vous qui ne peuvent, pour diverses raisons, se passer de la collecte, ce service a lieu une fois tous les 15 jours.

Nous restons à vos côtés pour répondre à vos interrogations. Écologiquement votre,

Gérard Bidault

Vice-président chargé de l'environnement et des déchets ménagers

Communauté de Communes des Pays d'Oise et d'Halatte
1 rue d'Halatte - BP 20255 - 60722 Pont-Sainte-Maxence - Tél. 03 44 70 04 01
Service Déchets ménagers - Tél. 03 44 70 71 34 - om@ccpoh.fr
www.ccpoh.fr

Directeur de la publication : Gérard Bidault - Rédaction : service environnement - Conception/ réalisation : service communication de la CCPOH - Impression : L'Artésienne - Crédits photos : CCPOH, Ademe (Studio & Co), SMVO - Janvier 2011 - Imprimé sur papier PEFC, inscrit dans la norme du développement durable.



À partir du 1^{er} avril 2011 : du nouveau dans la collecte des déchets verts



La collecte aura lieu du 1^{er} avril au 30 novembre 2011
Le camion de collecte passera 1 fois tous les 15 jours sur toutes les communes de la CCPOH
Voir calendrier p 8

CE QUI NE CHANGE PAS :

- Les feuilles et les tontes doivent être mises dans des **sacs transparents ou biodégradables**
- Les branchages doivent être attachés et **ne pas dépasser 1,50 m**
- Le sac doit être facilement transportable.
- Le volume accepté par passage : **1 m³**



Les sacs transparents réutilisables sont disponibles dans votre commune. La CCPOH ne fournit pas les sacs biodégradables. Vous pouvez les trouver dans le commerce.

LES SOLUTIONS POUR ÉLIMINER VOS DÉCHETS VERTS

Opération compostage.....	4 - 5
Le paillage et le mulching.....	6
Les déchetteries	7
Calendrier de collecte.....	8



LES SOLUTIONS POUR ÉLIMINER VOS DÉCHETS VERTS

Opération compostage

Une solution éco-responsable pour réduire ses déchets verts



Chaque français produit en moyenne
360 kg/an d'ordures ménagères,
composées de :

Environ 80 kg/an
de déchets recyclés

{verre, plastiques,
journaux/magazines...}

Environ 230 kg/an
de déchets résiduels

{déchets non recyclables,
ni valorisables, type :
films et pots en plastique...}

Environ 50 kg/an
de déchets de cuisine



Déchets de cuisine
épluchures, coquilles d'œufs,
boîtes d'œufs, marc de café,
feuilles d'essuie-tout,
sachets de thé...

La technique du compostage



- 1 **Mettre en couche** des déchets de jardins et restes de repas.
- 2 **Aérer** en retournant de temps en temps **et arroser** si c'est trop sec. Le compostage peut se faire en tas si on a un grand jardin ou en composteur pour les jardins plus petits et le tout sans odeurs.
- 3 **On récupère du compost** au bout de quelques mois.
- 4 **Mélanger à la terre de jardin** pour repoter les plantes, il peut aussi être incorporé au moment du bêchage dans le jardin ou encore plus simplement épandu sur la pelouse.

4

Astuce

Vous pouvez utiliser un bio seau pour récupérer vos déchets de cuisine et les vider dans votre composteur une fois plein.

Au bout de quelques mois on récupère un bon compost qui enrichira la terre du jardin.



Petits déchets de jardin
tonte de pelouse, broyat de branches,
feuilles mortes, fleurs fanées...



AVANTAGES

Gain d'argent :

Je produis mon propre compost
Je n'achète plus d'engrais chimiques

Réduction des déchets :

Je réduis mon volume de déchets verts et d'ordures ménagères



LA CCPOH VOUS ACCOMPAGNE

- Mise à disposition de composteurs, en bois ou en plastique, et bio seau pour **10 €** à partir du mois d'avril.
- Organisation de réunions publiques dans les communes pour expliquer les méthodes du compostage et distribution de composteurs. Témoignages et aide de personnes qui compostent.
- Distribution d'un guide complet du compostage aux personnes intéressées, réalisé en partenariat avec le Parc Naturel Régional Oise-Pays de France.
- Suivi de l'action : La CCPOH conseille les personnes qui compostent si celles-ci rencontrent des difficultés dans leur manière de faire du compost.

Pour vous inscrire ou commander des composteurs contacter le service Déchets ménagers de la CCPOH au 03 44 70 71 34 ou prevention-dechets@ccpoh.fr ou sur www.ccpoh.fr

5

LES SOLUTIONS POUR ÉLIMINER VOS DÉCHETS VERTS

Le mulching et le paillage

D'autres techniques respectueuses de l'environnement existent pour diminuer vos déchets verts.

AVANTAGES

Gain d'argent

J'arrose moins

Je n'achète plus de désherbant

Réduction des déchets :

Je recycle mes déchets verts



Le paillage

Autre mode de fertilisation naturelle qui consiste à couvrir le sol ou les pieds de plantes de matières végétales.

On peut faire du paillage avec des broyats de branches, ou déposer par exemple des tontes de pelouse sur les pieds de tomates.

Le paillage maintient l'humidité, règle la température, et limite la croissance des herbes indésirables.

Astuce

Le broyage des petites branches peut se faire avec la tondeuse.

La tonte mulching

Technique consistant à laisser sa tonte sur place. Cela se pratique dans de nombreux jardins publics. La tondeuse mulcheuse coupe et hache la pelouse et permet ainsi de ne pas avoir à ramasser ses tontes.

Le lombricomposteur

Permet de valoriser ses déchets biodégradables. Il est composé de différents plateaux. On dépose ses déchets de repas dans le premier plateau. Les vers qui ne peuvent pas sortir mangent les déchets et produisent un compost de très bonne qualité. Le jus que l'on récupère est un excellent fertilisant. Le lombricomposteur s'installe dans un endroit sec.

Disponible en jardinerie ou contacter le service Déchets ménagers (voir page 5).

Les déchetteries du réseau Verdi

Ouvertes depuis 10 ans, vous pouvez y déposer de nombreux déchets y compris les déchets verts.

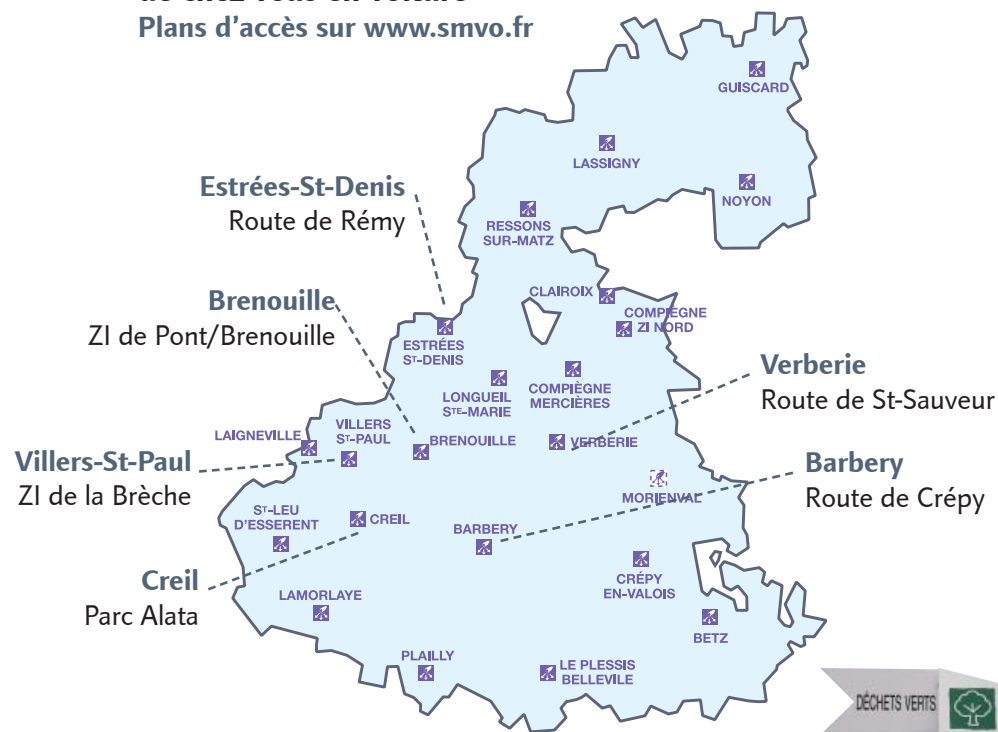


Ouverte du mardi au samedi de 10 h à 18 h et le dimanche de 9 h à 12 h.

Fermeture les lundis et jours fériés.

1 déchetterie à - de 10 minutes de chez vous en voiture

Plans d'accès sur www.smvo.fr



Accès à toutes les déchetteries du réseau Verdi

Le service déchetterie Verdi est réservé aux habitants des communes du Syndicat Mixte de la Vallée de l'Oise. Lors de votre première visite munissez-vous d'un justificatif de domicile. **L'accès est GRATUIT pour les particuliers.**

Calendrier de collecte du 1^{er} avril au 30 novembre 2011

Ramassage 1 fois tous les 15 jours

	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE
Semaine paire	1 V	1 D	1 M	1 V	1 L	1 J	1 S	1 M
LUNDI : Bazicourt, Sacy-Le-Petit, Saint-Martin-Longueau	2 S	2 L	2 J	2 S	2 M	2 V	2 D	2 M
	3 D	3 M	3 V	3 D	3 M	3 S	3 L	3 J
	4 L	4 M	4 S	4 L	4 J	4 D	4 M	4 V
MARDI : Pont-Sainte-Maxence rive gauche	5 M	5 J	5 D	5 M	5 V	5 L	5 M	5 S
	6 M	6 V	6 L	6 M	6 S	6 M	6 J	6 D
	7 J	7 S	7 M	7 J	7 D	7 M	7 V	7 L
	8 V	8 D	8 M	8 V	8 L	8 J	8 S	8 M
MERCREDI : Pont-Sainte-Maxence rive droite	9 S	9 L	9 J	9 S	9 M	9 V	9 D	9 M
	10 D	10 M	10 V	10 D	10 M	10 S	10 L	10 J
	11 L	11 M	11 S	11 L	11 J	11 D	11 M	11 V
JEUDI : Les Ageux, Rieux	12 M	12 J	12 D	12 M	12 V	12 L	12 M	12 S
VENDREDI : Pontpoint	13 M	13 V	13 L	13 M	13 S	13 M	13 J	13 D
	14 J	14 S	14 M	14 J	14 D	14 M	14 V	14 L
	15 V	15 D	15 M	15 V	15 L	15 J	15 S	15 M
	16 S	16 L	16 J	16 V	16 M	16 V	16 D	16 M
	17 D	17 M	17 V	17 D	17 M	17 S	17 L	17 J
Semaine impaire	18 L	18 M	18 S	18 L	18 J	18 D	18 M	18 V
LUNDI : Monceaux, Sacy-le-grand	19 M	19 J	19 D	19 M	19 V	19 L	19 M	19 S
	20 M	20 V	20 L	20 M	20 S	20 M	20 J	20 D
	21 J	21 S	21 M	21 J	21 D	21 M	21 V	21 L
MARDI : Cinqueux, Rhuis, Roberval, Villeneuve-Sur-Verberie	22 V	22 D	22 M	22 V	22 L	22 J	22 S	22 M
	23 S	23 L	23 J	23 S	23 M	23 V	23 D	23 M
	24 D	24 M	24 V	24 D	24 M	24 S	24 L	24 J
MERCREDI : Angicourt	25 L	25 M	25 S	25 L	25 J	25 D	25 M	25 V
	26 M	26 J	26 D	26 M	26 V	26 L	26 M	26 S
JEUDI : Verneuil-en-Halatte	27 M	27 V	27 L	27 M	27 S	27 M	27 J	27 D
VENDREDI : Beurepaire, Brenouille	28 J	28 S	28 M	28 J	28 D	28 M	28 V	28 L
	29 V	29 D	29 M	29 V	29 L	29 J	29 S	29 M
	30 S	30 L	30 J	30 S	30 M	30 V	30 D	30 M
		31 M	31 D		31 M		31 L	

Les collectes des déchets végétaux sont effectuées entre 5 h et 15 h.
Déposez vos déchets la veille au soir du jour de collecte.